

Contributions n°0.31

GT0 – Architecture du label et contributions au format libre

10/5/2021

Identité du contributeur

NOM : GUILLAUME

Prénom : Hugo

Organisation : Dalkia

Contribution

Bonjour,

En parallèle de nos retours sur les GT1,2 et 3 transmis en fin de semaine dernière, nous souhaitons vous transmettre une réponse plus globale sur l'architecture et l'orientation générale du futur Label RE2020.

Ainsi, le périmètre actuel du Label RE2020 s'arrête à la GPA et nous pensons que ce n'est pas suffisant. Cela garantit la performance intrinsèque ou « théorique » d'un bâtiment mais ne permet pas de garantir sa performance environnementale (énergie/carbone) pendant sa durée de vie. C'est pourquoi, nous pensons qu'il manque un pan (au moins optionnel) de **valorisation des efforts en phase exploitation**, avec des contrôles réguliers. Celui-ci devrait :

- Vérifier que l'esprit dans lequel le bâtiment a été conçu ou rénové est bien respecté dans son exploitation. Par exemple, que les matériaux de second œuvre choisis comme durables ne soient pas changés et/ou jetés tous les 2 ans... Que les éléments de suivi et de pilotage des consommations mis en place pendant la construction/rénovation soient réellement utilisés.
- Obliger l'entretien et le suivi de tous les équipements permettant la performance environnementale du bâtiment tel au moins tel qu'il a été conçu pour le maintenir à niveau.
- Valoriser les démarches d'optimisation en cours d'exploitation et d'amélioration continue via notamment la mise en place de Contrat de Performance Énergétique.

Le label devrait aussi, au moins sur les aspects carbone et énergie, prendre en compte les conséquences des politiques de réduction des surfaces de bureaux grâce à l'augmentation du télétravail. Il serait intéressant de prendre en compte, à la fois la réduction des émissions de déplacement domicile-travail et à la fois de l'augmentation des consommations (d'énergie, d'eau,...) et des émissions de carbones dues aux équipements (et infrastructures) utilisés par les collaborateurs, soit à leur domicile, soit dans des espaces de coworking. Les installations privées des collaborateurs ou les espaces de coworking ne possédant pas forcément les mêmes niveaux de performance environnementale, cette prise en compte permettrait de responsabiliser les entreprises sur les émissions de GES liées à tous les moyens d'hébergement de leurs activités. Si cela n'est pas mis en place, cela conduirait à une réduction en partie fictive des émissions par la réduction du périmètre de mesure.

Afin d'éviter les disparités entre les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs, ce sujet pourrait être intégré dans le pan « exploitation » et avoir une déclinaison différente pour :

- Les propriétaires bailleurs
- Les propriétaires occupants
- Les locataires (cette déclinaison est tout aussi importante pour responsabiliser les locataires sur leurs travaux d'aménagement et leur politique de surface louée en lien avec le télétravail)

Cette partie du label concernerait bien le bâtiment dans le sens de son utilisation et non les activités de l'entreprise qui, elles, sont hors sujet.

Par ailleurs, nous souhaiterions dans la mesure du possible être associé à vos travaux sur l'architecture du label GT 0 et sur les GT 1,2 et 3 pour lesquels nous vous avons transmis un retour via le questionnaire en ligne.

En vous remerciant par avance pour la prise en compte de notre réponse à la concertation,

Bien Cordialement,